



## UN AGENT SAISONNIER - ANIMATEUR TECHNIQUE EVENEMENTIEL ET ANIMATION – H/F CDD du 1/05/2022 au 30/09/2022 inclus

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France.

Placé(e) sous l'autorité du Directeur de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation (DESCA), l'agent est chargé, en lien avec l'ensemble de l'équipe du service culture, événements, animations, d'organiser, de préparer et de s'assurer du bon déroulement des événements et des animations.

### MISSIONS PRINCIPALES

#### Animation

- Participer à l'organisation et à la préparation des événements et animations relatifs à l'événementiel et à l'animation dans le respect des orientations et objectifs définis par sa hiérarchie et des moyens techniques, humains et financiers mis à sa disposition.
- Aider les agents du service dans la préparation des différents événements.
- Participer aux actions transversales de la direction en matière d'animation.
- Être en lien avec les services techniques pour la préparation des animations.

#### Aide technique

- Assister le régisseur général sur la maintenance et le montage technique.
- Aider au montage technique des événements et animations.
- Assister le régisseur général pendant les événements et animations de la Ville qui le nécessitent sur l'exploitation technique de la régie.

### COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Connaissances et expérience dans les métiers de la régie technique son et lumière appréciée.
- Bonnes aptitudes relationnelles.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Grand sens de l'adaptation.
- Sens du dialogue et du travail en équipe.
- Disponibilité et discrétion.
- Permis B.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU MÉTIER

- Forte activité de travail durant la période.
- Emploi du temps annualisé en fonction de l'activité du service.
- Horaires irréguliers avec amplitudes variables, pics d'activité liés à la programmation des spectacles et animations et durant l'été (pas de vacances possibles de juin à août).
- Participation aux manifestations et événements.
- Port d'une tenue professionnelle lors des manifestations.

### STATUT ET REMUNERATION

- Agent contractuel de la fonction publique territoriale, grade d'adjoint technique.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.
- CDD du 01/05/2022 au 30/09/2022 inclus.
- Poste à temps complet.

Renseignements : M ROBERT, Directeur de la Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation (DESCA) – Tél. 04.79.64.47.82

**Adresser lettre de candidature + CV à :**

**Monsieur le Maire**  
**Hôtel de ville – BP 100**  
**73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**  
**Courriel : [mairie@saintjeandemaurienne.fr](mailto:mairie@saintjeandemaurienne.fr)**

**Avant le 17 avril 2022**